

Point de vue

La dynamique entrepreneuriale sur 2000-2022 : y a-t-il une spécificité française ?

Par Christel Gilles, département Économie

12 novembre 2023

Entre 2000 et 2022, le nombre annuel de créations d'entreprise a été multiplié par plus de quatre en France. Cette croissance s'explique d'abord par la création du statut d'auto-entrepreneur en 2008, mais elle ne peut pas être réduite à ce changement réglementaire : sur la même période, le nombre annuel de nouvelles sociétés a quant à lui triplé, passant de 90 000 à 290 000.

Ce dynamisme est exceptionnel en comparaison internationale, aussi bien depuis 2000 que depuis 2015. Même si on se restreint aux sociétés, sur les quinze dernières années, peu de pays affichent de tels résultats.

Cette spécificité française s'observe dans tous les secteurs économiques. Dans certains, comme l'industrie, l'information-communication, la finance-assurance ou les services aux entreprises, l'écart de dynamisme entre la France et nos principaux partenaires de l'OCDE s'est accentué depuis la crise du Covid, alors que dans d'autres, par exemple les secteurs de la construction ou de l'hébergement-restauration, il s'est stabilisé.

Introduction

Les enjeux économiques de la création d'entreprise peuvent s'analyser dans le cadre du processus de destruction créatrice (Schumpeter, 1942). La création d'entreprises contribue ainsi à l'innovation, à la croissance et à l'emploi. À cet égard, des travaux récents ont mis en évidence que les nouvelles et jeunes entreprises ont une contribution nette à l'emploi supérieure à celle des entreprises plus âgées¹.

¹ Haltiwanger J., Jarmin R. S. et Miranda J. (2013), « Who creates jobs? Small versus large versus young », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 95, p. 347-36 ; et Decker R., Haltiwanger J., Jarmin R. S. et Miranda J. (2014), « [The role of entrepreneurship in US job creation and economic dynamism](#) », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 28(3), p. 3-24.

Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, les politiques publiques ont d'abord visé à limiter les défaillances d'entreprise par l'adoption de dispositifs de soutien à la trésorerie et d'aménagement temporaire des procédures de faillites. En France, ces politiques de soutien ont été largement documentées et évaluées², avec des interrogations sur leur ampleur, leur ciblage et leurs effets différés dans le temps³. Durant la crise, la création d'entreprise semble avoir fait l'objet d'un intérêt moindre, en contraste avec les politiques structurelles nombreuses depuis le début des années 2000 (loi sur la simplification de la vie des entreprises, loi Pacte⁴, etc.).

Par ailleurs, dans l'Union européenne et aux États-Unis, la dynamique de créations d'entreprise a été fortement et durablement impactée par deux autres chocs, la crise financière (2007-2010) puis la crise des dettes souveraines (2010-2013). Qu'en est-il des effets de la crise sanitaire de 2020 ? Comment les chocs d'offre et de demande, les contraintes de liquidités ou l'augmentation de l'incertitude ont-ils impacté la création d'entreprise en 2020 ? À l'inverse, la crise sanitaire a-t-elle généré de nouvelles opportunités ? Les entreprises créées se sont-elles révélées plus productives du fait d'une sélection à l'entrée plus forte ? Existe-t-il un effet de « génération manquante⁵ » tel qu'observé en France après la Grande Récession de 2009 ? La crise a-t-elle modifié la structure sectorielle des créations d'entreprise ? Peut-on en inférer des changements de long terme de l'appareil productif ?

Dans cette note, à partir de données Insee, Eurostat et OCDE actualisées jusque fin 2022, on propose de décrire et de caractériser dans le temps et en comparaison internationale la dynamique récente de la création d'entreprises en France, marquée depuis 2020 par des chocs géopolitiques et macro-économiques de grande ampleur.

1. Une dynamique globale positive en France en comparaison internationale

Un fort dynamisme depuis 2000, avec plusieurs temps bien marqués

Entre 2000 et 2022, le nombre annuel de créations d'entreprise – y compris les micro-entrepreneurs – a été multiplié par plus de quatre, de 238 000 à 1 066 000⁶ (voir Graphique 1). Ce dynamisme s'explique d'abord par la création en 2008 du statut d'auto-entrepreneur – on en compte 660 000 sur l'année 2022 –, mais il ne lui

² Cœuré B. (2021), *Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19. Rapport final*, France Stratégie, juillet.

³ Epaulard A., Martin P. et Cros M. (2021), « *Will Schumpeter catch COVID-19? Evidence from France* », CEPR, mars.

⁴ France Stratégie (2022), *Comité de suivi et d'évaluation de la loi Pacte. Troisième rapport*, septembre.

⁵ L'effet de « génération manquante » traduit l'impact sur la croissance et l'emploi de moindres créations d'entreprise en t au cours de la période allant de t à $t+n$: parmi les entreprises qui auraient en théorie dû naître en t , une fraction aurait survécu et, à chaque période de t à $t+n$, aurait créé des emplois. Le cumul de ces effets correspond à l'effet sur l'emploi de la génération manquante en t . Voir Sedlacek P. (2020), « *Lost generation of firms and aggregate labor market dynamics* », *Journal of Monetary Economics*, vol. 111.

⁶ L'Insee a récemment révisé les séries sur le nombre de créations d'entreprise. La première correction, réalisée en 2021, a trait à la répartition de 2015 à 2020, entre micro-entrepreneurs et entrepreneurs individuels classiques dans les créations d'entreprises individuelles, sans que le nombre total soit affecté. La seconde, réalisée en 2022, vise à aligner le calcul du nombre de créations d'entreprise sur les concepts définissant le champ des statistiques structurelles d'entreprises pour le dispositif Esane et à répondre également au nouveau règlement *European Business Statistics*. Les séries utilisées ici ayant été extraites début 2023, elles intègrent ces corrections. Lorsque nécessaire, des séries trimestrielles et annuelles ont été reconstruites à partir des séries mensuelles, et une CVS a été réalisée selon la méthode X12 du Census Bureau. Des différences marginales peuvent exister avec les chiffres officiels de l'Insee, sans que le diagnostic en soit modifié.

est pas réductible. De fait, sur cette période, le nombre de créations de sociétés a été multiplié par trois, passant de 90 000 à 290 000 (voir Encadré).

Ainsi depuis 2000, l'évolution de la création d'entreprise en France montre trois sous-périodes (voir Graphique 1), correspondant à des inflexions de tendance liées en partie à la conjoncture⁷ et aux changements réglementaires de l'entrepreneuriat⁸. On distingue plusieurs points de rupture, notamment la crise financière de 2007-2010 et la crise des dettes souveraines (2011-2013), dont l'impact récessif a durablement infléchi la création d'entreprise en France (hors micro-entrepreneurs). Sur les deux sous-périodes 2000-2007 et 2008-2015, le rythme de créations d'entreprise (hors micro-entrepreneurs) diminue ainsi de +6,2 % en moyenne par an à -1,5 %, cette baisse pouvant aussi être partiellement imputée à des effets de substitution après la création du statut de micro-entrepreneur.

Si on inclut les micro-entrepreneurs, la croissance annuelle du nombre d'entreprises atteint +8 % entre 2008 et 2015. En effet, parallèlement au début de la Grande Récession de 2008, est créé le statut d'auto-entrepreneur par la loi de modernisation de l'économie (LME) n° 2008-776 du 4 août 2008, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Ce statut est transformé par la loi Pinel du 18 juin 2014 en régime du micro-entrepreneur à partir de décembre 2014. Le recours massif à ce nouveau dispositif produit dès 2009 un choc de quelque 250 000 unités sur le nombre total des créations d'entreprises (voir Graphique 1), masquant en partie les effets négatifs de la récession sur la dynamique entrepreneuriale. De 2010 à 2015, la dynamique d'ensemble de la création d'entreprises en France apparaît de nouveau impactée par la conjoncture, avec une croissance économique atone faisant suite aux deux crises de 2007 et 2011.

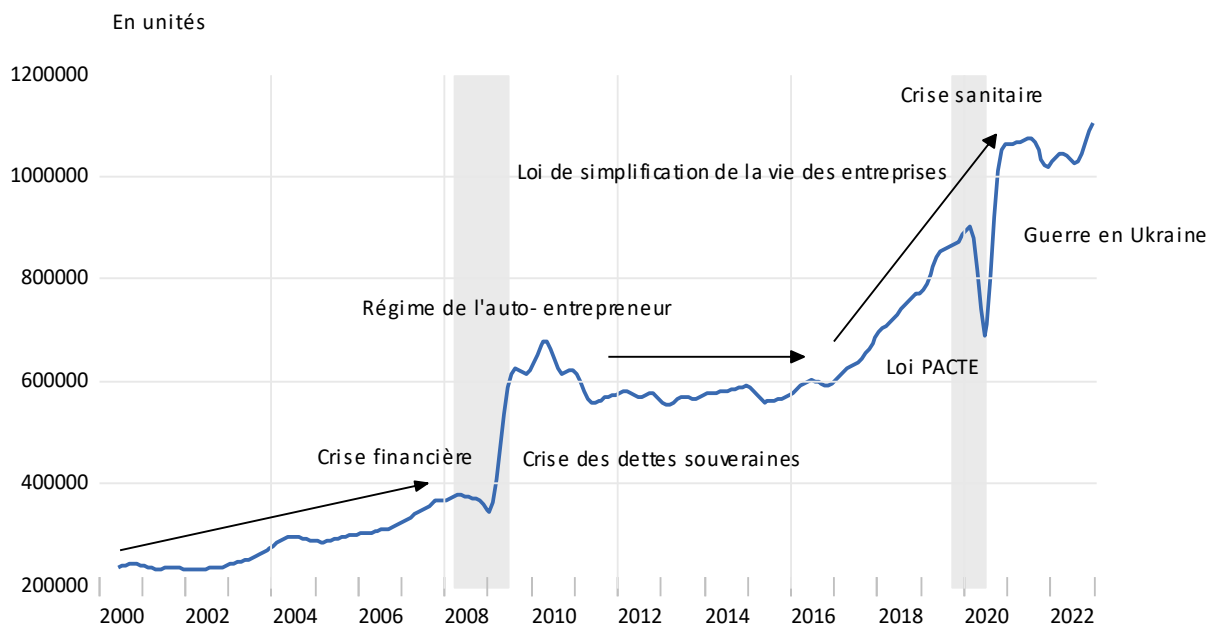
Suit de 2016 à 2020 une période de reprise économique au cours de laquelle (en 2019) est adoptée la loi Pacte visant à lever les obstacles à la croissance des entreprises. La création d'entreprise s'accélère fortement avec une hausse en moyenne de +10 % environ par an du nombre d'entreprises créées.

Enfin, la crise sanitaire de 2020-2022 produit un choc inégalé par son ampleur et à fort marquage sectoriel. Elle conduit à une récession au deuxième trimestre 2020, qui interrompt brutalement mais brièvement la dynamique de la création d'entreprise. Le fort rebond initié dès le mois de mai 2020 permet de renouer avec la tendance haussière impulsée en 2016, qui s'infléchit ensuite en raison notamment d'un contexte économique moins favorable, amplifié par la guerre en Ukraine et par ses répercussions inflationnistes et récessives à l'échelle mondiale.

⁷ Voir notamment Observatoire de la création d'entreprise (2023), « [Dix ans de création d'entreprise en France](#) », Bpifrance Création, juillet.

⁸ Les déterminants de la création d'entreprise sont multiples et relèvent à la fois des caractéristiques socioéconomiques et psychologiques des individus et de facteurs institutionnels, réglementaires, culturels et économiques, qui n'entrent pas dans le champ de cette note descriptive. Voir notamment Gourio F., Messer T. et Siemer M. (2016), « Firm entry and macroeconomic dynamics: A state-level analysis », *American Economic Review*, vol. 106(5), p. 214-218 ; et Gilles C., Baena A. et Trannoy A. (2020), « [Création d'entreprise, de la volonté au passage à l'acte](#) », *Note d'analyse*, n° 87, France Stratégie, avril ; Gilles C., Trannoy A., Baena A., Flamand L. et Tannani M. (2022), « [Quelle performance des entreprises créées par les seniors ?](#) », *Document de travail*, n° 2022-06, France Stratégie, octobre.

Graphique 1 – Évolution du nombre total de créations d'entreprise en France, par an



Champ : France, secteurs marchands non agricoles.

Note : les barres grisées correspondent aux périodes de récession définies par le comité de datation des cycles en 2021. La définition de récession retenue est celle du NBER et du CEPR.

Source : Insee, calculs France Stratégie

La France fait partie des pays les plus dynamiques

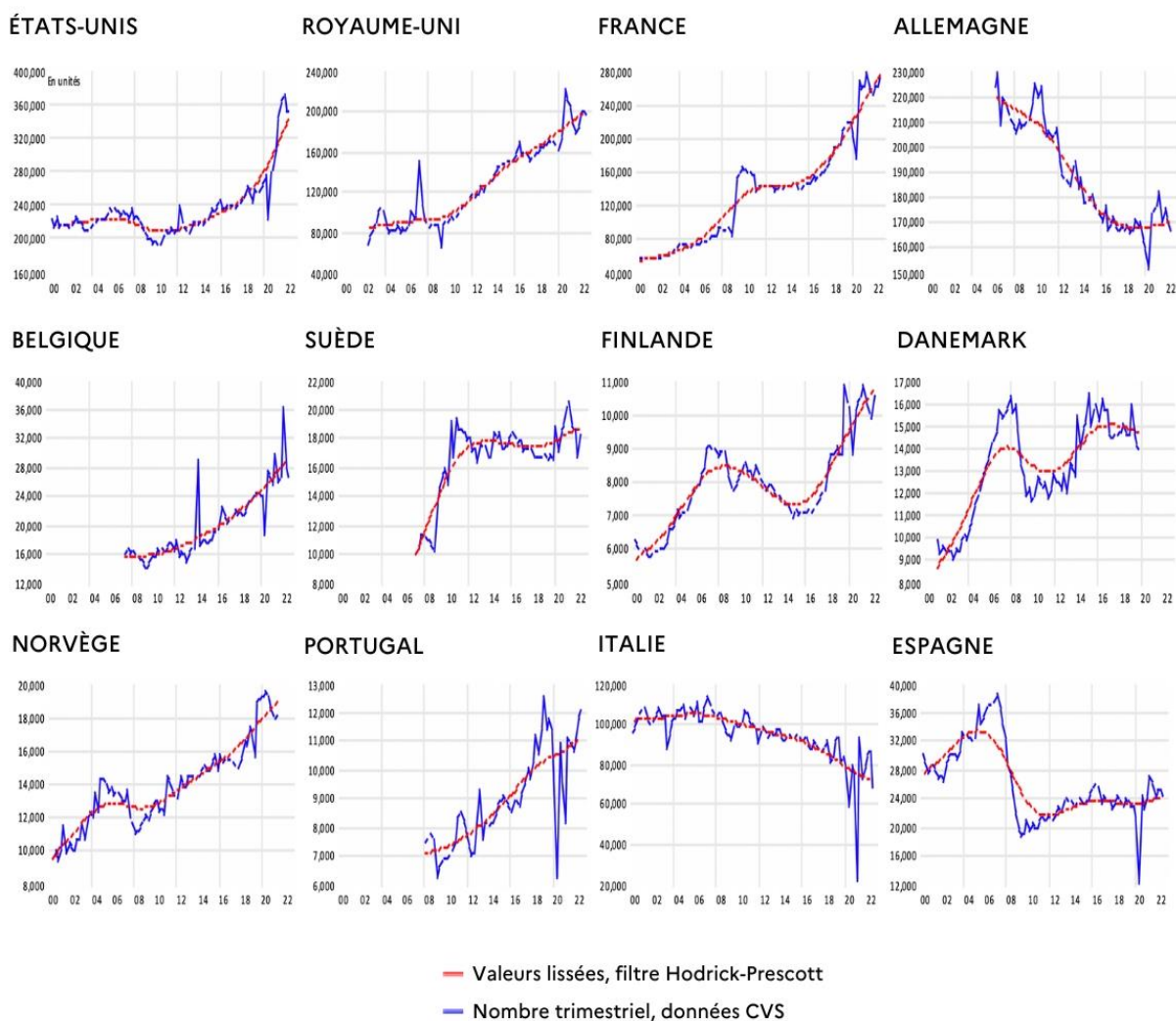
En comparaison internationale, la France se distingue globalement par un fort dynamisme entrepreneurial, y compris sur le champ strict des sociétés, mesuré par le nombre d'immatriculations et de créations d'entreprise, par le taux de créations d'entreprise ou encore par le taux entrepreneurial d'activité (TEA)⁹.

La comparaison internationale réalisée entre douze pays à partir des données OCDE de la base *Timely Indicators for Entrepreneurship* montre trois grands types de dynamique entrepreneuriale depuis 2000 (voir Graphique 2). Le premier se caractérise par une diminution tendancielle du nombre d'entreprises créées sur l'ensemble de la période (Allemagne, Italie). Le deuxième décrit une hausse fortement et durablement heurtée par la Grande Récession de 2008, soit un profil pro-cyclique marqué (pays nordiques de l'Union européenne). Enfin le dernier type (Belgique, États-Unis¹⁰, France, Royaume-Uni, Portugal) présente également une dynamique positive sur la période 2000-2022, mais plus faiblement impactée par la Grande Récession.

⁹ Le taux entrepreneurial d'activité (TEA) est un indicateur du *Global Entrepreneurship Monitor (GEM)*. Il rapporte le nombre de personnes âgées de 18 à 64 ans ayant une activité entrepreneuriale à celui de l'ensemble des personnes âgées de 18 à 64 ans. Voir [sur le site du GEM](#) et Messegheem K. et al. (2023), *Situation de l'activité entrepreneuriale en France : Rapport 2022 du GEM*, LabEx Entreprendre, Montpellier.

¹⁰ L'augmentation sans précédent du nombre de créations d'entreprise aux États-Unis durant la crise du Covid en 2020 s'explique par l'essor du « *self employment* », l'équivalent américain du micro-entrepreneuriat, dans les secteurs du commerce en ligne, du transport et des services à la personne notamment. Les travaux de Haltiwanger et al., du Census Bureau et du Peterson Institute for International Economics identifient des liens empiriques entre la situation du marché du travail et la création d'entreprise au cours des périodes de récession, dont celle de 2020.

Graphique 2 – Évolution du nombre de créations d’entreprise par trimestre en France et dans quelques pays de l’OCDE (en milliers et filtre HP, lambda = 1600)



Source : OCDE, *Timely Indicators for Entrepreneurship*, calculs France Stratégie

Dans le premier groupe, l’Allemagne voit son dynamisme entrepreneurial s’éroder continûment. Selon la Fédération allemande de l’industrie¹¹ et la Bundesbank¹², cette baisse tendancielle s’explique essentiellement par le vieillissement de la population, plus marqué qu’en moyenne dans l’UE. La part croissante des seniors – supposés moins créatifs et plus averses au risque¹³ – dans la population active infléchirait le dynamisme entrepreneurial. Le coût d’opportunité de la création d’entreprise augmenterait en raison notamment des pénuries de main-d’œuvre qualifiée. Les tensions sur les salaires réels qui en résultent et les moindres perspectives de développement des jeunes entreprises dues aux contraintes de recrutement

¹¹ Bundesverband der Deutschen Industrie (BDI), *Wirtschaft und Gesellschaft: Industrie schafft Zukunft*.

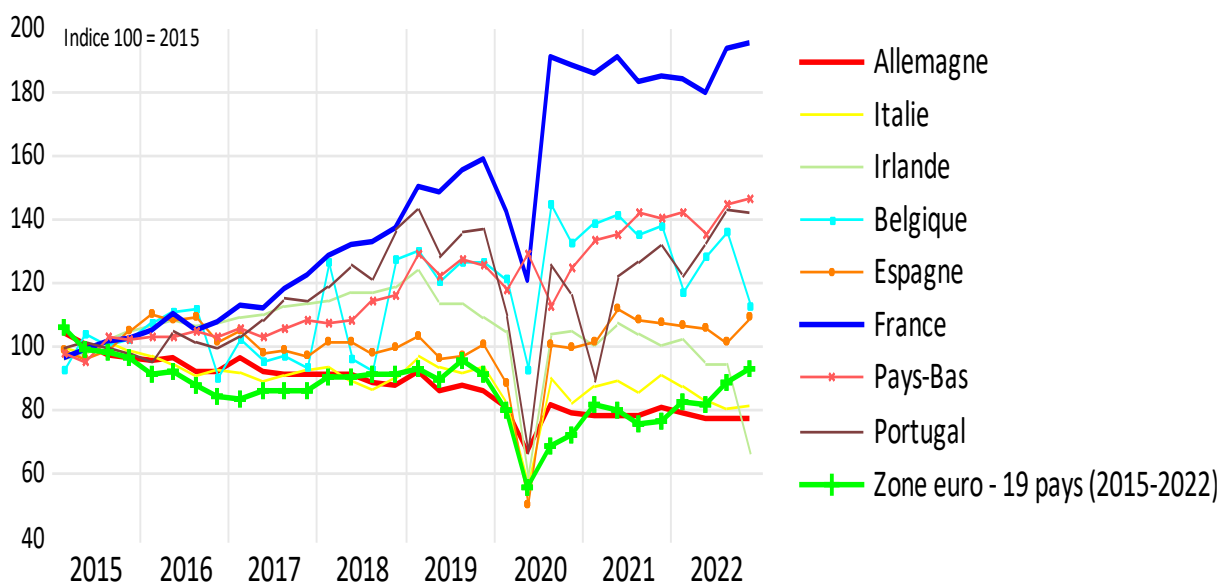
¹² Deutsche Bundesbank (2022), « *Productivity effects of reallocation in the corporate sector during the Covid-19 crisis* », *Monthly Report*, vol. 64/9, septembre.

¹³ Sur ce point, voir notamment Azoulay P., Jones B. F., Kim J. D. et Miranda J. (2020), « *Age and high-growth entrepreneurship* », *American Economic Review: Insights*, vol. 2(1), mars, p. 65-82. ; et Gilles C. et al. (2022), « *Quelle performance des entreprises créées par les seniors ?* », *op. cit.*

conduiraient à limiter la création d'entreprise. Des travaux empiriques récents¹⁴ confirment ce lien entre la composition selon l'âge de la population et les créations d'entreprise, ces dernières se substituant en partie aux salaires réels comme variable d'ajustement sur le marché du travail, en augmentant la marge extensive par la demande de travail¹⁵. Selon le Conseil allemand des experts économiques¹⁶, le ralentissement de la création d'entreprise s'expliquerait également par le haut niveau de concentration du tissu productif allemand, qui contribue à augmenter les barrières à l'entrée de nouvelles entreprises. Peters et Walsh (2021) suggèrent à cet égard que le vieillissement de la population réduit le processus de destruction créatrice et augmente le niveau de concentration du marché, mais aussi l'âge et la taille des entreprises.

Enfin, dans la zone euro¹⁷, la France se distingue par une très nette « sur-performance » en matière de créations d'entreprise (voir Graphique 3). Entre 2015 et 2022, le nombre d'immatriculations y est multiplié par près de deux, contre 1,2 dans la zone euro.

Graphique 3 – Indices trimestriels d'immatriculations d'entreprise dans les pays de la zone euro



Source : Eurostat, Short Term Statistics, exploitation France Stratégie

¹⁴ Voir notamment Peters M. et C. Walsh (2021), « Population growth and firm dynamics », NBER Working Papers, n° 29424 ; Röhe O. et N. Stähler (2020), « Demographics and the decline in firm entry: Lessons from a lifecycle model », Deutsche Bundesbank Discussion Paper, n° 15/2020.

¹⁵ Karahan F., Pugsley B. et Şahin A. (2019), « Demographic origins of the start-up deficit », Federal Reserve Bank of New York Staff Reports, n° 888, mai, version révisée en mars 2021.

¹⁶ German Council of Economic Experts (2019), *Dealing with Structural Change*, Annual Report 2019-2020.

¹⁷ Depuis janvier 2021, Eurostat réalise et publie un suivi conjoncturel de la démographie des entreprises dans les pays de l'UE, à partir d'indices d'immatriculations et de déclarations de faillites d'entreprise. Ces données disponibles à partir de 2015 permettent d'approfondir les analyses réalisées à partir des données OCDE par une comparaison des évolutions agrégées et sectorielles entre pays membres et avec celles des moyennes (pondérées à champ constant) dans l'UE et la zone euro.

Le choc de 2020 est inédit par son ampleur... et par sa vitesse de résorption

La crise sanitaire de 2020 a conduit la puissance publique à adopter des mesures de distanciation sociale inédites et d'intensité variable selon les pays, pour limiter la contagion, « aplanir les vagues » et maintenir la capacité productive. Selon l'indice développé par l'université d'Oxford¹⁸, la France affiche en comparaison internationale un niveau relativement élevé de restrictions. La crise de 2020 correspond à un choc de nature exogène à l'économie, comparé au choc endogène de la crise financière de 2007. Elle affecte d'abord l'économie réelle dès le premier trimestre 2020, en dégradant brutalement les possibilités de consommation des ménages et les conditions de production des entreprises par la mise en pause de l'économie, puis le secteur financier via l'endettement des entreprises et de l'État (plan d'urgence et plan de relance¹⁹). À l'inverse, la crise des *subprimes* de 2007 trouvait son origine dans la sphère financière avant de se diffuser à la sphère réelle puis d'évoluer en une crise des dettes souveraines dans la zone euro à partir de 2011. Ces crises conduisent à près d'une décennie de croissance atone en France (+0,6 % en moyenne par an entre 2008 et 2016).

La crise du Covid représente pour l'économie française un choc inédit par son ampleur – avec une contraction du PIB de -7,5 % en 2020 contre -2,9 % en 2009 –, mais aussi par le profil et la vitesse du rebond de l'activité (courbe en V). Ce rebond a été enclenché notamment par la réactivité et l'étendue des politiques publiques visant à préserver le capital productif et humain, et à limiter l'érosion du tissu productif²⁰. Le PIB renoue ainsi avec son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre 2021. Le choc de 2020 se distingue également de celui de la Grande Récession par son marquage sectoriel et par ses effets très hétérogènes selon les secteurs d'activité, directement avec le caractère plus ou moins « essentiel » des biens et services produits²¹ mais aussi indirectement par les effets de propagation aux chaînes de production et de distribution. Enfin, comparé à 2008, du côté de la demande, le choc de 2020 se traduit par une contraction de la consommation privée plus que par celle de l'investissement, et du côté de l'offre par une moindre baisse de l'activité dans l'industrie.

En ce qui concerne la création d'entreprises, le choc de 2020 est inégalé par son ampleur et par sa vitesse de résorption. Il se traduit par une chronique mensuelle de créations d'entreprise particulièrement heurtée, qui se solde par une entière absorption du déficit de créations d'entreprise dès le troisième trimestre. **Fin 2020, le nombre de créations d'entreprise est supérieur de 4 % à celui de 2019.**

Ainsi les réponses de court terme de la création d'entreprise aux récessions de 2009 et 2020 en France²² font en partie écho à celles des deux crises économiques

¹⁸ Blatvanik School of Government/University of Oxford (2023), « [Variation in government responses to COVID-19](#) », BSG Working Paper Series, juin.

¹⁹ Cœuré B. (2021), [Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19. Rapport final](#), op. cit. ; et France Stratégie (2022), (2022), [Comité d'évaluation du plan France Relance. Deuxième rapport](#), décembre.

²⁰ Gilles C. et Nicolai J.-P. (2013), « [L'ajustement de l'emploi durant la crise dans huit grands pays industrialisés](#) », [Regards croisés sur l'économie](#), vol. 2013/1, p. 112 à 127.

²¹ Pour une description détaillée des effets de la crise de 2020 sur le système productif en France, voir [Les entreprises en 2020](#), Insee Références, édition 2022.

²² Sur les États-Unis, voir Dunne T., Haltiwanger J. et Penciakova V. (2021), « Business Formations: A tale of two recessions », WP No CES-21, Census Bureau ; Goetz C. et Stinson M. (2022), « Business dynamics

précédentes. Toutefois, la création du régime de l'auto-entrepreneuriat en 2008 rend difficile une analyse comparée de la dynamique d'ensemble, le début de période de crise en 2008 correspondant exactement à la montée en charge du dispositif (voir Graphique 4).

En première approche, la comparaison de la dynamique du nombre total de créations d'entreprises entre 2009 et 2020 montre effectivement que l'essentiel du rebond en 2009 est attribuable aux micro-entrepreneurs (voir Graphiques 4a et 4c), alors que le rebond en 2020 concerne aussi les sociétés, avec un profil et une temporalité exactement identiques. Les graphiques 4b et 4d illustrent par ailleurs qu'en 2009, sociétés et entreprises individuelles amorcent un renversement de tendance à la baisse au deuxième trimestre 2008, tout comme logiquement le nombre total de créations d'entreprise (voir Graphique 4a et 4b).

En deuxième approche, pour établir une borne supérieure de l'impact de la crise de 2008, on peut faire l'hypothèse extrême que le micro-entrepreneuriat ne s'est pas substitué aux entreprises individuelles classiques et aux sociétés, et l'exclure ainsi du champ d'analyse. La crise de 2008 marquerait alors durablement à la baisse pendant plus de sept années la dynamique entrepreneuriale hors micro-entrepreneurs, contre à peine deux trimestres en 2020 (voir Graphiques 4a et 4b).

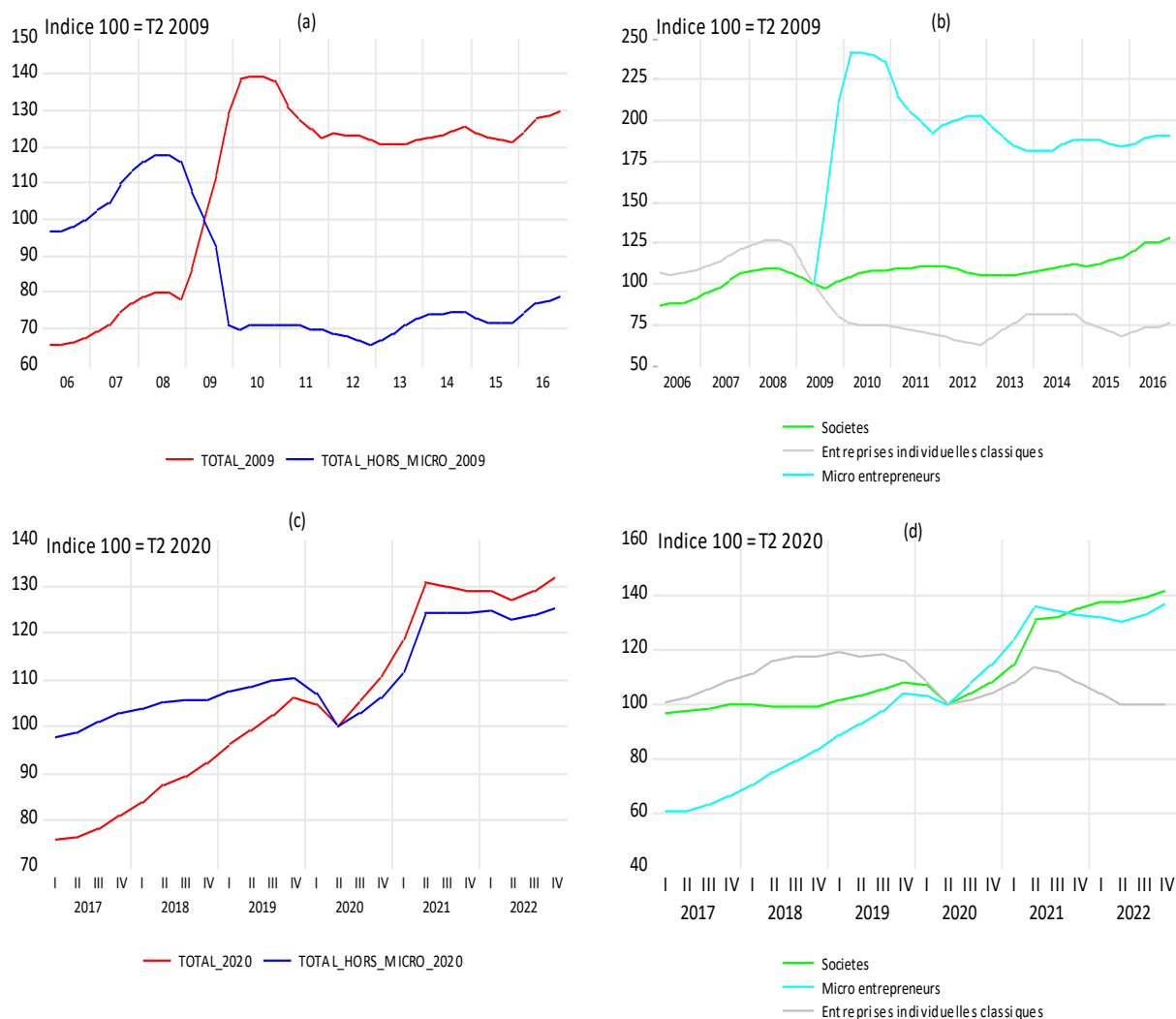
Enfin en dernière approche, en supposant que le micro-entrepreneuriat se substitue en partie à l'entreprise individuelle classique uniquement (et non pas aux sociétés) comme le suggèrent les travaux de Bpifrance (2022), on peut se concentrer sur la dynamique de créations des sociétés : le choc de 2009 conduit également à sept ans d'évolution atone voire négative, contre un trimestre en 2020 (voir Graphiques 4c et 4d).

Ainsi, en France, les réponses de la création d'entreprises aux chocs sont totalement distinctes en 2009 et en 2020, et suggèrent à ce niveau agrégé l'absence en 2020 d'effet pérenne de générations manquantes. À noter que ce dynamisme des créations d'entreprise depuis 2020 s'est accompagné d'une forte baisse des défaillances d'entreprise, en lien notamment avec le déploiement massif dès mars 2020 de mesures d'aides aux entreprises (activité partielle, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État et reports de cotisations sociales)²³.

statistics trace evolution of job growth, employment at U.S. firms over four decades », Center for Economic Studies, US Census Bureau

²³ Cœuré B. (2021), *Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19. Rapport final*, op. cit.

Graphique 4 – Évolutions de court terme du nombre de créations d'entreprise avant et après respectivement T2-2009 et T2-2020



Source : Insee, calculs France Stratégie

La création d'entreprises a été également plus résiliente en France post-Covid

L'OCDE a réalisé à partir de la base *Timely Indicators of Entrepreneurship*²⁴ une analyse conjoncturelle couvrant la période de la crise sanitaire jusqu'au début de l'année 2022, qui met en évidence des faits stylisés sur la dynamique entrepreneuriale²⁵. Ces travaux s'inscrivent dans l'analyse plus structurée de l'impact de la crise sur la productivité et de ses canaux de transmission, en particulier les réallocations inter et intra sectorielles et le recours au numérique et au télétravail depuis 2020. Criscuolo (2021) identifie ainsi sur un panel de dix pays²⁶ – dont huit de la zone euro – trois profils d'évolution de la création d'entreprises (en U, en V et

²⁴ [Timely trends in business dynamics up to January 2022 \(oecd.org\)](https://www.oecd.org/fr/timely-trends-in-business-dynamics-up-to-january-2022/) ; Verlhac R., Manaresi F., Calvino F., Criscuolo C. et Agresti S. (2022), « [Tracking business dynamism during the COVID-19 pandemic: New cross-country evidence and visualisation tool](#) », CEPR, 17 janvier.

²⁵ Criscuolo C. (2021), « [Productivity and business dynamics through the lens of Covid-19: the shock, risks and opportunities](#) », ECB SINTRA Paper.

²⁶ Belgique, Finlande, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis.

intermédiaire). Sur cette base, plusieurs constats sont réalisés : début 2021, tous les pays présentent un niveau de créations d'entreprise supérieur à celui prévalant fin 2019 ; la cyclicité des créations (pro-cyclique) et destructions (contra-cyclique) d'entreprise est moindre que celle observée en 2009 ; enfin, les évolutions en 2020 et 2021 de la création d'entreprise dans ces pays suggèrent un effet de générations manquantes d'ampleur limitée comparée à 2009²⁷.

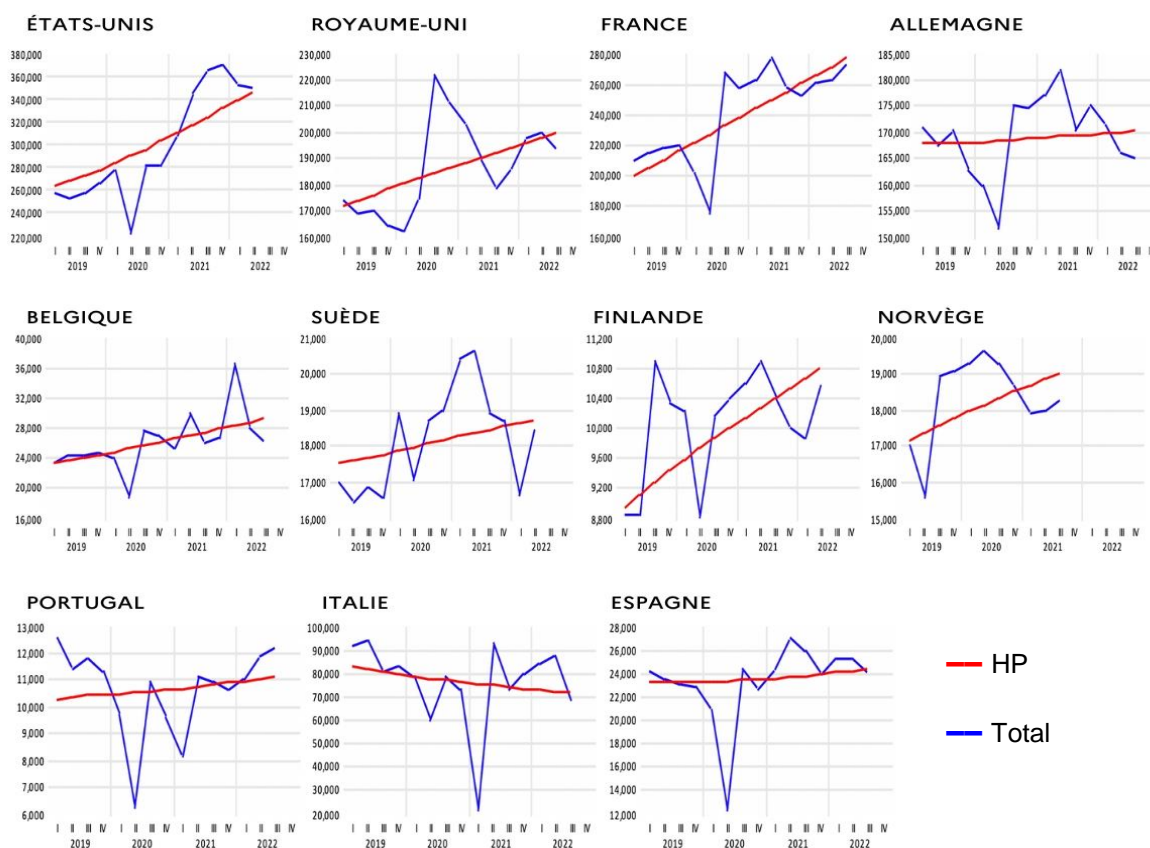
À partir de cette même source de données OCDE actualisée jusque fin 2022, les résultats de l'OCDE (Criscuolo, 2021) sont en partie confortés (voir Graphique 5). Concernant la France, à un niveau agrégé – tous secteurs et toutes formes juridiques confondus –, la création d'entreprise sur la période 2020-2022 apparaît sans « cicatrice apparente », avec un retour à la tendance haussière de long terme et un rebond en forme de V réalisé en moins de deux trimestres, suivi d'un plateau haut jusque fin 2022. La dynamique de court terme en France présente des similitudes avec celle observée aux États-Unis, analysée comme atypique au regard des évolutions antérieures et de l'ampleur du choc initial de 2020²⁸. En Espagne, au Portugal et en Allemagne, la création d'entreprise fin 2022 est globalement au niveau de 2019, la tendance baissière en Allemagne semble interrompue. Au global, à fin 2022, on constate dans la plupart des pays étudiés un retour des créations d'entreprise à leur tendance pré-crise (tendance à la hausse ou stable), après une période de rattrapage post-Covid. On ne décèle donc pas de rupture apparente après l'épisode de 2020, ni d'effet de générations manquantes substantiel.

Enfin, durant l'épisode 2020-2022, la comparaison européenne montre que la France se distingue par un rebond plus important qu'en moyenne dans l'UE et dans les pays de la zone euro, suivi jusqu'au quatrième trimestre 2022 d'un plateau à un haut niveau d'immatriculations d'entreprise par trimestre. Au sein de la zone euro, la France apparaît plus résiliente à la fois en termes de créations et de destructions d'entreprise sur la période 2020-2022 (voir Graphique 6).

²⁷ Dont une première mesure imparfaite consiste à agréger les variations annuelles en 2020 du nombre trimestriel de créations d'entreprise, une valeur proche de zéro serait indicative d'un déficit annuel nul, soit l'absence d'effet de générations manquantes. Voir Tian C. (2018), « [Firm-level entry and exit dynamics over the business cycles](#) », *European Economic Review*, vol. 102, p. 298-326

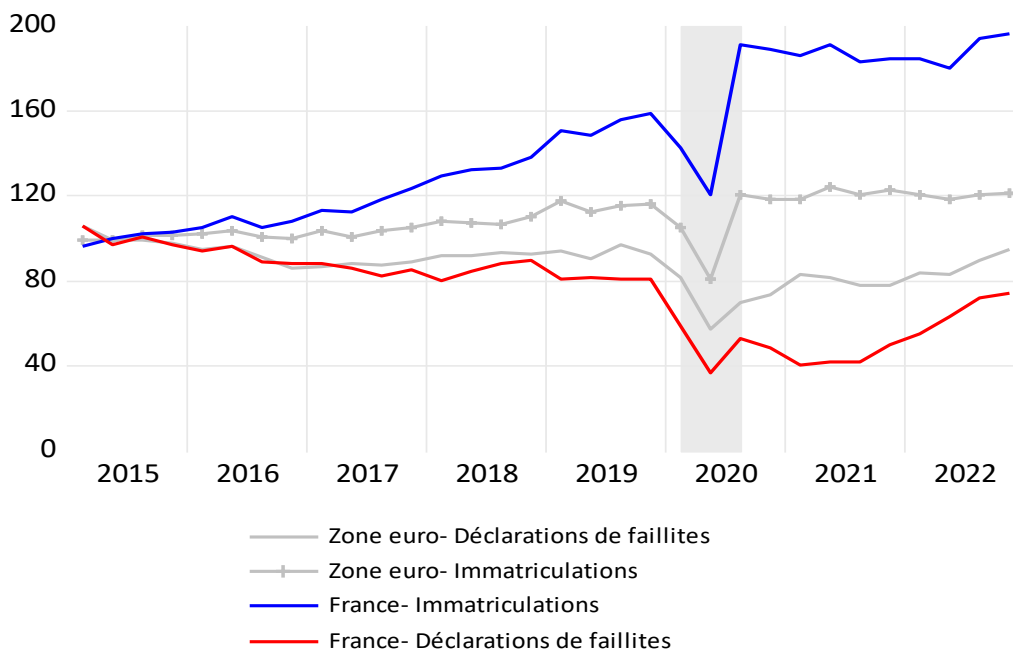
²⁸ Haltiwanger J. (2022), « [Spatial and sectoral reallocation of firms, workers and jobs in the pandemic and recovery](#) », mai ; Djankov S. et Zhang E. Y. (2021), « [Startups in the United States during the pandemic reflect some dynamism amid job losses](#) », *Policy Brief*, n° 21-9, Peterson Institute for International Economics, mai.

Graphique 5 – Évolution de court terme (2019-2022) et tendance de long terme, par pays (filtre HP)



Source : OCDE, Timely Indicators for Entrepreneurship, calculs France Stratégie

Graphique 6 – Évolution du nombre d'immatriculations et de faillites en France et en zone euro



Source : Eurostat, Short Term Business Statistics, adaptation France Stratégie

2. Dans la plupart des secteurs d'activité, une dynamique en France globalement plus forte qu'en moyenne dans la zone euro

En France, la moitié des créations d'entreprise se concentre dans deux grands secteurs

Le tissu productif en France se caractérise par une forte concentration des facteurs de production (capital et travail) et des richesses produites, et par une structure sectorielle dominée par les activités de services, après quarante ans de désindustrialisation. L'évolution tendancielle vers une économie tertiaire, légèrement plus marquée en France qu'en moyenne dans l'UE se reflète en partie dans celle de la structure par secteur des créations d'entreprise (voir Tableau 1).

Tableau 1 – Part des créations annuelles d'entreprise par secteur (en % du total)

	2000	2022	Moyenne	Profil
Commerce, transport, hébergement-restauration	32	25	31	Cyclique U
Services aux entreprises	16	26	2	Linéaire +
Construction	16	9	14	Linéaire -
Services aux ménages	9	11	1	Cyclique U inversé
Éducation, santé, action sociale	9	1	1	Autres
Industrie	6	6	5	Linéaire - puis rebond à partir de 2018
Industrie manufacturière	5	4	4	Linéaire - puis rebond à partir de 2018
Information-Communication	5	6	4	Autres
Activités immobilières	3	4	4	Cyclique U
Finance-Assurance	4	3	3	Cyclique U inversé

Note : les profils cycliques comprennent des évolutions respectivement pro-cycliques (« Cyclique U inversé ») et contra-cyclique (« Cyclique U »), les tendances linéaires des évolutions régulièrement négatives (« Linéaire -») et positives (« Linéaire + »).

Lecture : la part du secteur de l'industrie dans le total des créations d'entreprise est stable entre 2000 et 2022, à 6 %. Sur la période, elle diminue en tendance (Linéaire -) avant de rebondir à partir de 2018.

Source : Insee, calculs France Stratégie

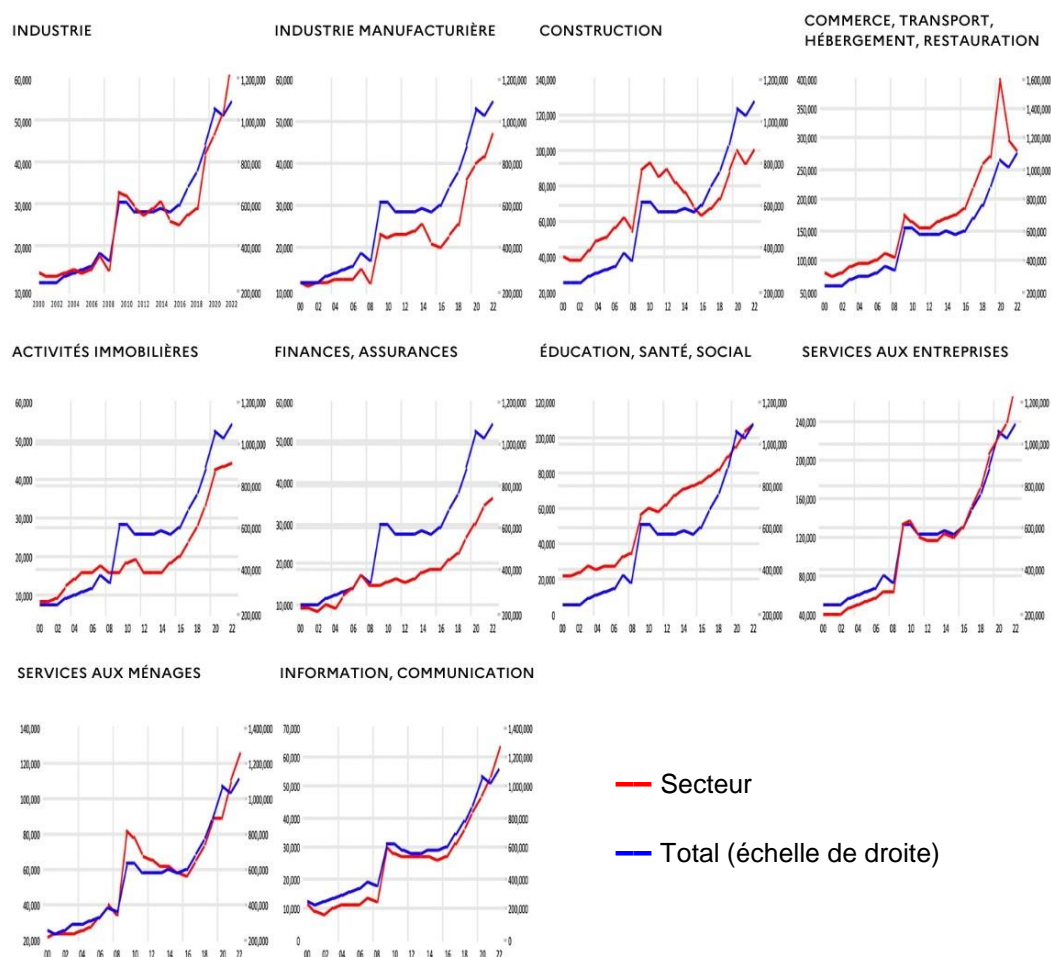
Selon la nomenclature européenne des activités économiques distinguées en dix secteurs, sur la période allant de 2000 à 2022, **plus de la moitié des créations annuelles d'entreprises se concentrent en moyenne dans le secteur du commerce-transport-hébergement-restauration (31 %)²⁹ et des services aux entreprises (20 %)**, contre 10 % environ dans la construction et 5 % dans l'industrie³⁰. Depuis 2000, les évolutions des créations d'entreprise par secteur apparaissent globalement tendanciennes ou cycliques, avec des ruptures à la hausse à partir de 2018 dans l'industrie et à la baisse à partir de 2020 dans le commerce. Au

²⁹ Les poids de la création d'entreprise dans ces trois sous-secteurs se distinguent fortement : le commerce représente 70 % de l'ensemble, l'hébergement-restauration 16 % et le transport 14 %. Concernant les évolutions, les créations d'entreprise dans le secteur du transport connaissent une progression fulgurante à partir de 2017, à l'inverse des deux autres secteurs (voir Graphique 8).

³⁰ Pour les évolutions des créations d'entreprise par secteur et par forme juridique, non présentées dans ce billet, voir sur le site de l'Insee « [Séries Créations d'entreprises - Méthode 2022](#) ».

final, entre 2000 et 2022, la déformation de la structure sectorielle du tissu productif en faveur des activités de services se traduit en particulier par la forte augmentation de la part des créations d'entreprise dans les services aux entreprises et par sa diminution dans la construction (voir Graphique 7). La dynamique récente des créations dans l'industrie provient en partie de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, en lien avec l'augmentation de la production d'électricité photovoltaïque par des particuliers³¹. Mais d'autres facteurs explicatifs peuvent être avancés : il s'agit notamment des politiques économiques de réduction de la fiscalité du capital³² et de ré-industrialisation, ainsi que des stratégies de souveraineté industrielle et de décarbonation de l'industrie impulsées à l'échelle nationale et européenne³³, dans le cadre notamment du plan de relance européen *Next Generation EU*.

Graphique 7 — Nombre de créations d'entreprise par secteur, en unités sur quatre trimestres glissants



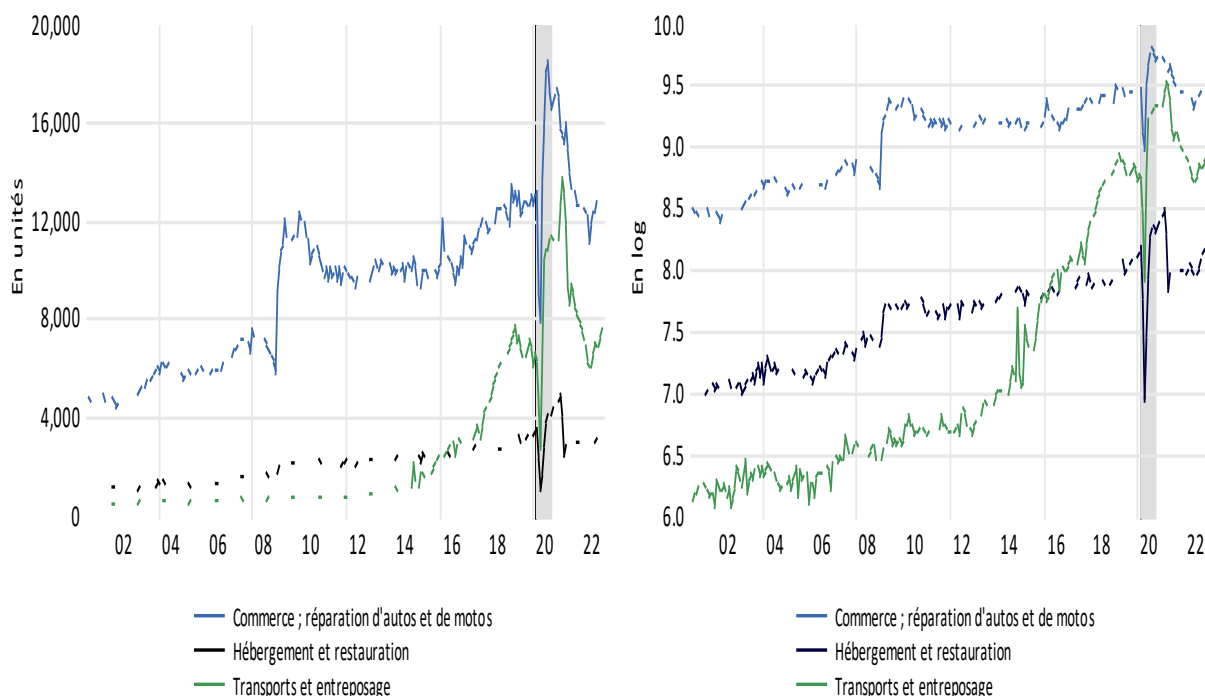
Source : Insee, calculs France Stratégie

³¹ Observatoire de la création d'entreprise (2023), « [La création d'entreprise en France. Année 2022](#) », Note d'analyse annuelle, BPI France Création, mars.

³² France Stratégie (2023), [Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital. Rapport final](#), octobre.

³³ France Stratégie (2020), [Les politiques industrielles en France - Évolutions et comparaisons internationales](#), rapport pour l'Assemblée nationale ; Élysée (2023), « [Accélérer notre réindustrialisation : le Président présente sa stratégie](#) », discours, 11 mai.

Graphique 8 – Évolution du nombre mensuel de créations d’entreprise dans les secteurs commerce-réparation, hébergement-restauration, transport-entreposage (en unités et log)

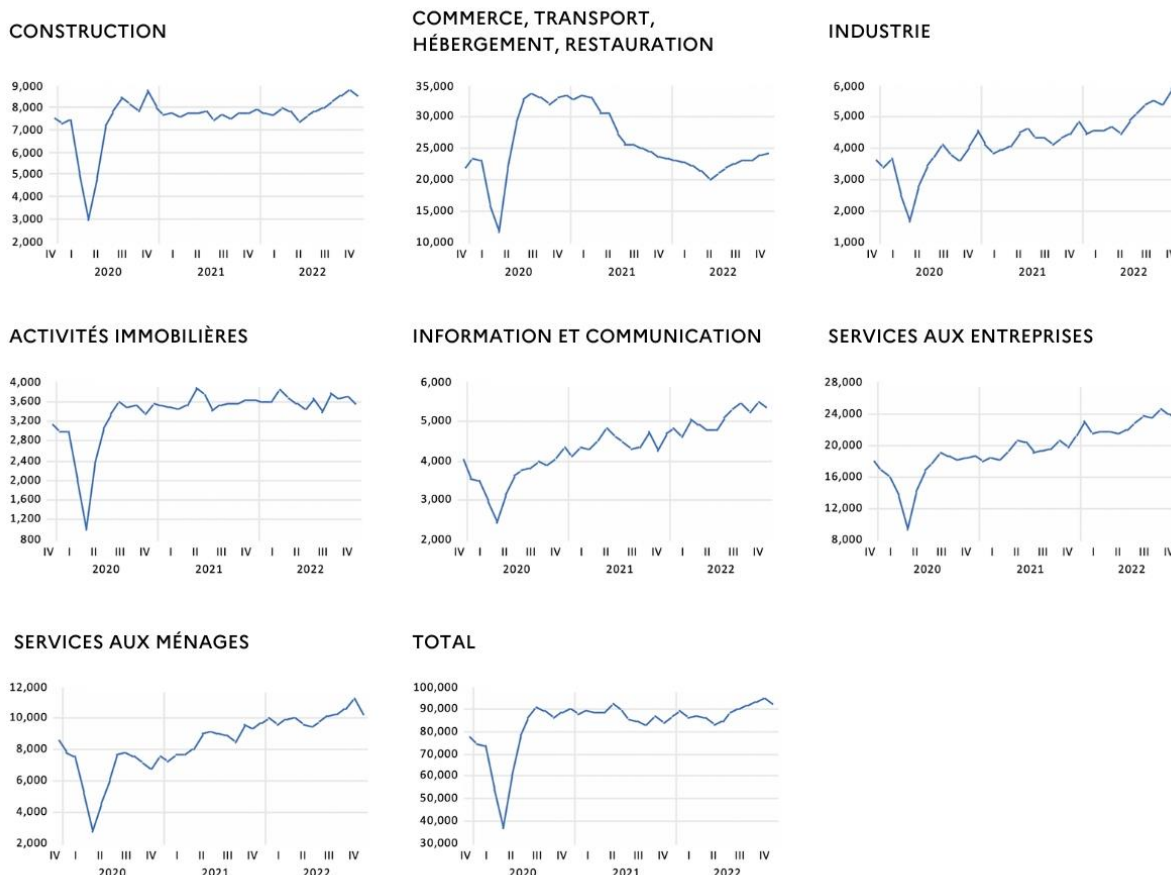


Source : Insee, calculs France Stratégie

Par ailleurs, depuis la crise de 2020, la dynamique de la création d’entreprise par secteur montre plusieurs inflexions, sans qu’on puisse en inférer une transformation pérenne du tissu productif (voir Graphique 9). À cet égard, de nombreux travaux ont souligné les innovations impulsées en 2020 par les mesures de distanciation sociale avec, du côté des entreprises, des transformations organisationnelles (télétravail) et technologiques (ventes de produits et services en ligne), et du côté des ménages un recours et une demande accrue en services numériques (santé, éducation) et achats en ligne (e-commerce). Ces opportunités ont pu se traduire positivement par des créations d’entreprise, à l’inverse de l’impact négatif du choc de demande et de l’augmentation de l’incertitude.

L’étude à la loupe de la création d’entreprise par secteur d’activité montre en France une légère déformation de la structure sectorielle à partir du deuxième trimestre 2020, en faveur notamment des services aux entreprises, des services aux ménages, de l’industrie et enfin du secteur de l’information-communication (voir Graphique 9).

Graphique 9 – Évolution du nombre mensuel de créations d’entreprise par secteur d’activité en France (toutes formes juridiques confondues, en unités)

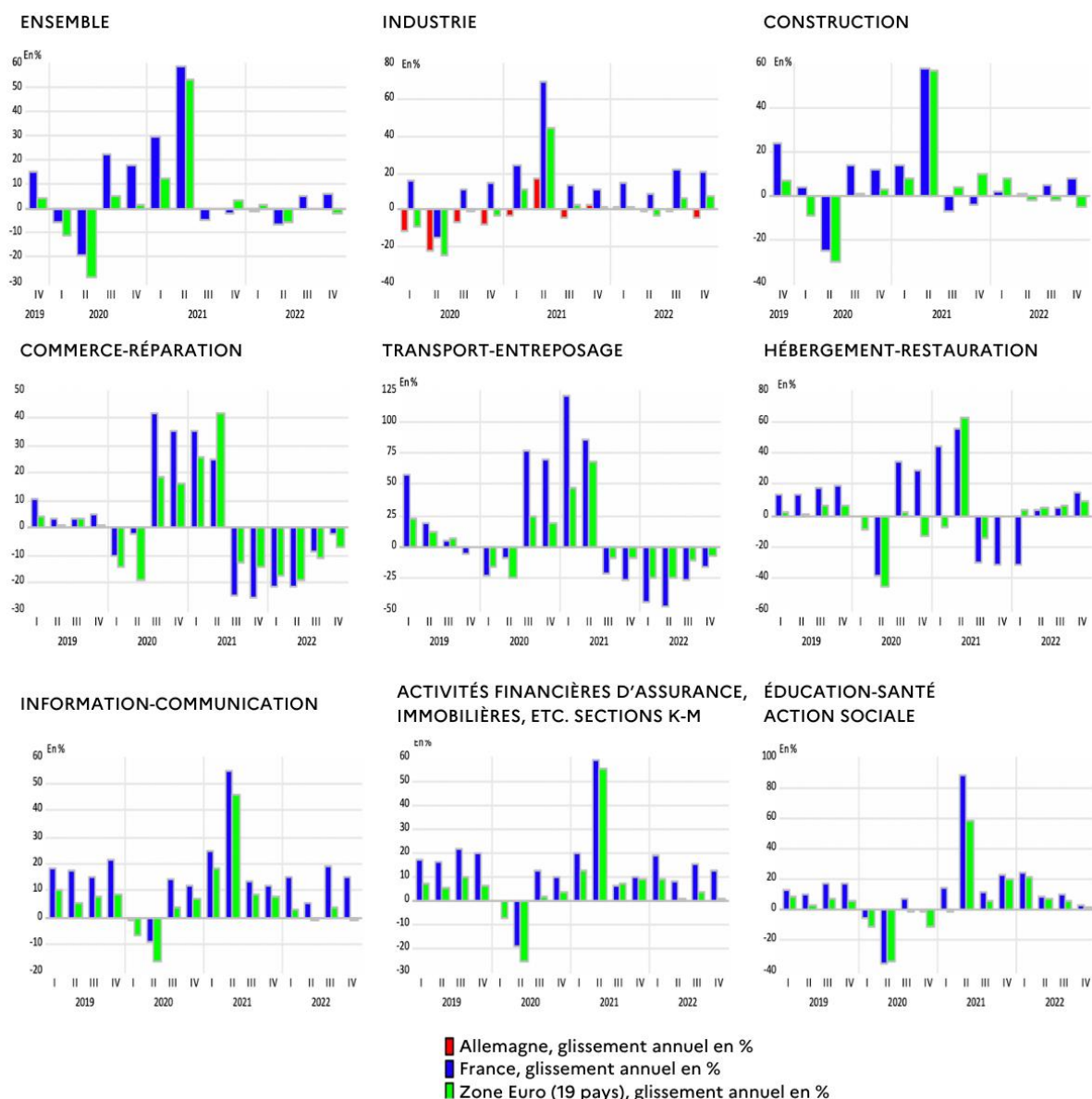


Source : INSEE, calculs France Stratégie

La spécificité française s’observe globalement dans l’ensemble des secteurs

La comparaison internationale et sectorielle réalisée à partir des données d’Eurostat montre une « sur-performance » de la France en termes de créations d’entreprise (voir Graphique 10 page suivante). On voit en particulier que dans l’industrie, le nombre d’immatriculations depuis 2015 est multiplié par 2,5 en France contre 1,2 en zone euro et 1 en Allemagne. Ce plus grand dynamisme s’observe aussi dans le secteur de l’information-communication (2,4 contre 1,5 dans la zone euro), dans la finance-activités d’assurance et activités spécialisées (2,4 contre 1,4 en zone euro), et enfin dans le secteur de l’éducation-santé-action sociale. *A contrario*, dans la construction ou l’hébergement-restauration, le dynamisme en France n’est que de 30 % environ supérieur à celui constaté en zone euro.

Graphique 10 – Indice d’immatriculations d’entreprise en France, en Allemagne et dans la zone euro (100 = 2015)



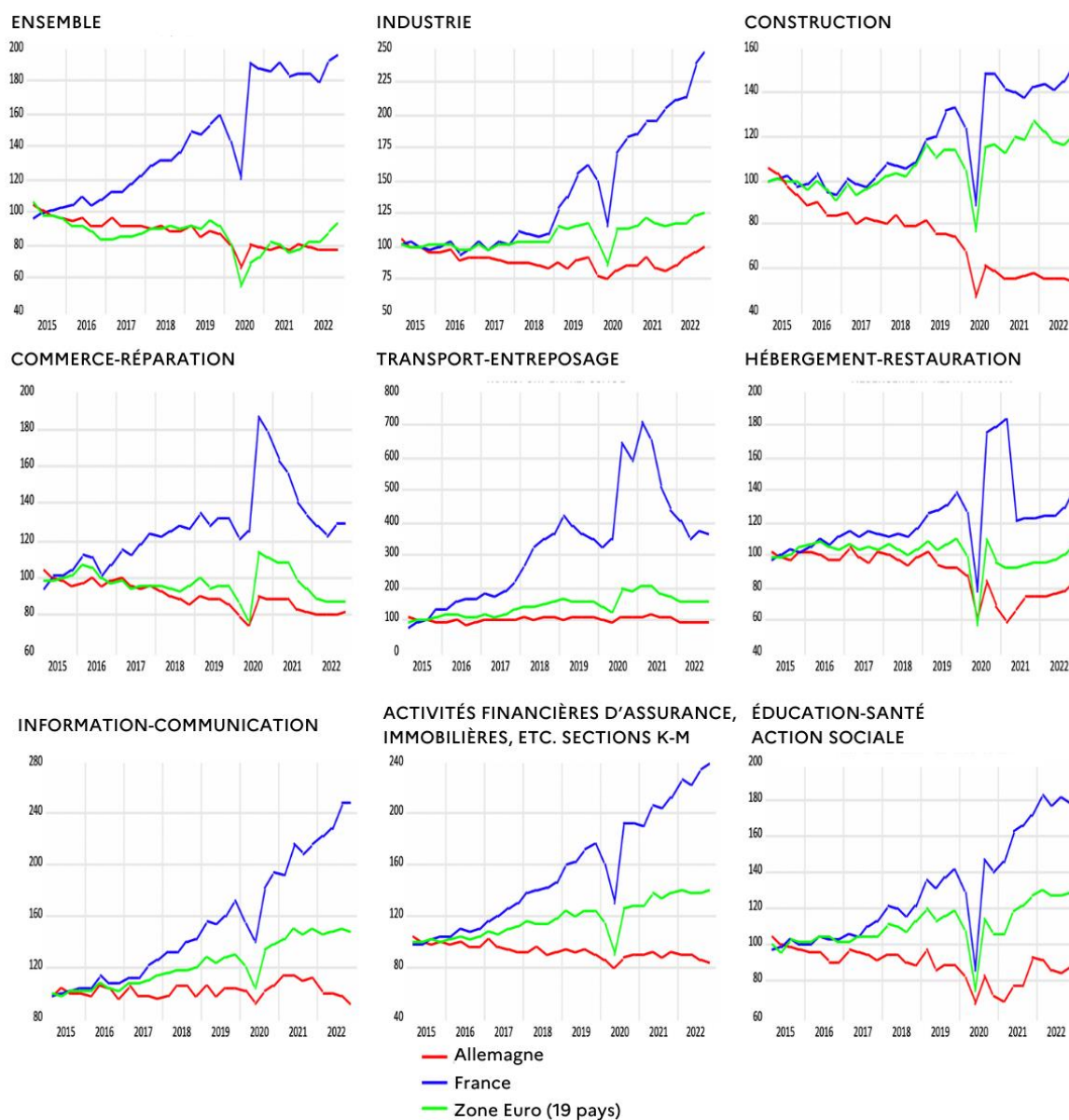
Source : Eurostat, calculs France Stratégie

Par ailleurs, **la crise de 2020 révèle une plus grande résistance du système productif en France qu’en moyenne dans la zone euro**. Ainsi, au deuxième trimestre 2020, le nombre d’immatriculations dans l’économie diminue de 19 % en France, contre 28 % dans la zone euro. C’est particulièrement le cas dans l’industrie (-16 % en France, -25 % dans la zone euro et -22 % en Allemagne), le commerce, les transports et le secteur de l’information-communication.

Symétriquement, dès le troisième trimestre 2020, le rebond de l’activité en France est plus élevé qu’en moyenne dans la zone euro : le nombre trimestriel d’immatriculations augmente de 23 %, contre 5 % dans la zone euro. **Cette plus forte résilience du système productif s’observe dans tous les secteurs d’activité** et en particulier dans les secteurs de l’hébergement-restauration (+34 % au troisième trimestre 2020 contre +2 % en moyenne dans la zone euro), de la

construction (+13 % contre +1 %), de l'industrie (+11 % contre -1 %), du transport (+75 % contre +25 %) et enfin dans le secteur du commerce (+42 % contre +20 %). Le rattrapage se poursuit jusqu'à la fin du premier semestre 2021, avec pour certains secteurs des corrections à la baisse de l'activité par rapport à la zone euro. Il s'agit notamment des secteurs du commerce, du transport, de l'hébergement et de la construction. La contraction de l'activité du secteur de l'éducation-santé-action sociale, peu distincte de celle observée en zone euro en 2020, constitue un rattrapage avec retard, à partir du premier trimestre 2021 jusque fin 2022. Au final, dans la plupart des secteurs d'activité, **le déficit de créations d'entreprise est comblé en moins de deux trimestres en France, contre quatre trimestres en moyenne dans la zone euro.**

Graphique 11 – Variations annuelles d'indices trimestriels d'immatriculation (en %)



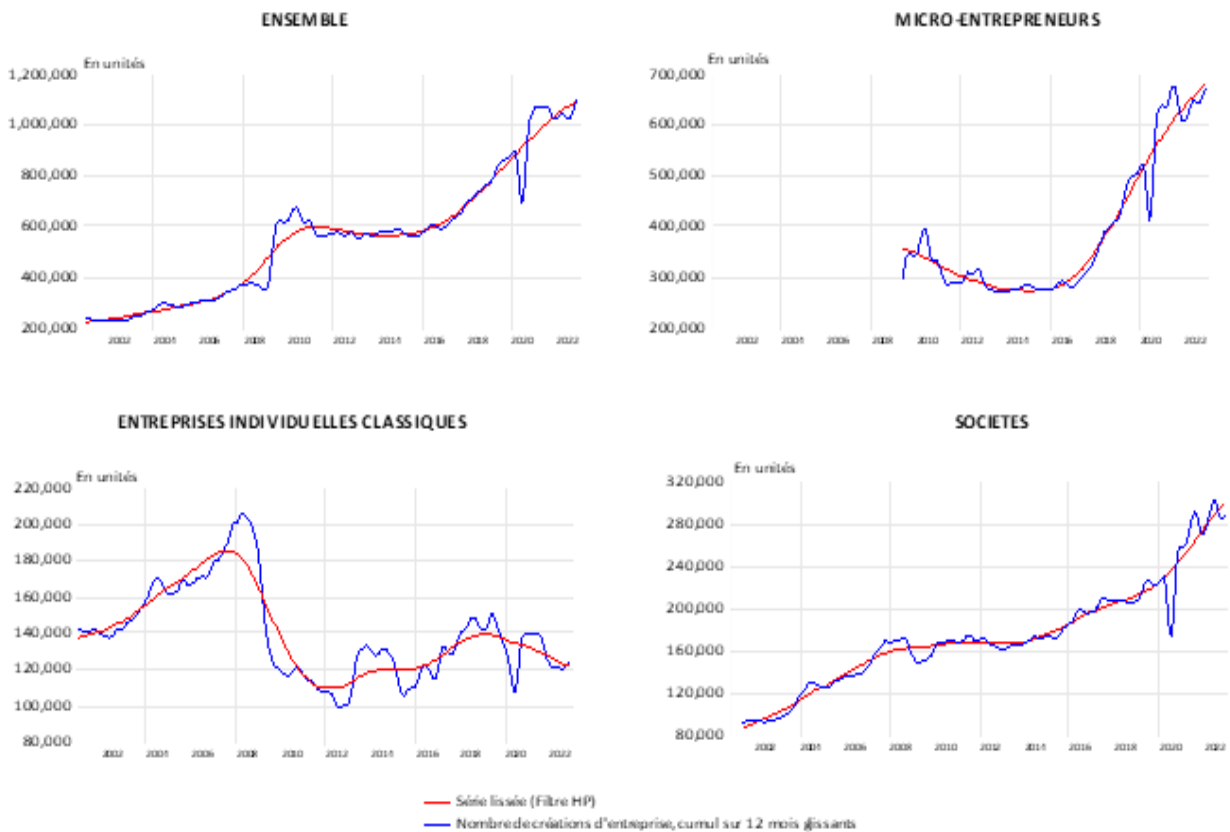
Source : Eurostat, calculs France Stratégie

Encadré – La création d’entreprises, selon le statut juridique

La dynamique de la création d’entreprises en France s’explique en grande partie par celle du micro-entrepreneuriat, mais les sociétés y ont aussi contribué.

La structure de la création d’entreprises selon le statut juridique s’est déformée sur longue période en faveur du micro-entrepreneuriat³⁴. En effet, depuis la création du régime d’auto-entrepreneur par la loi de modernisation de l’économie en 2008, la part des micro-entrepreneurs dans l’ensemble des créations d’entreprise n’a cessé d’augmenter. Ainsi, après une période de montée en charge du dispositif jusque fin 2010, les entreprises créées sous ce régime comptent en moyenne pour 55 % environ du total. Depuis 2017, cette proportion s’accroît à nouveau pour atteindre 62 % à la fin 2022.

Graphique A – Nombre de créations d’entreprise selon le statut juridique, sur douze mois glissants



Lecture : fin 2022, le nombre total de créations d’entreprise est de 1,2 million environ et celui des créations d’entreprises individuelles classiques de 120 000.

Source : Insee, calculs France Stratégie

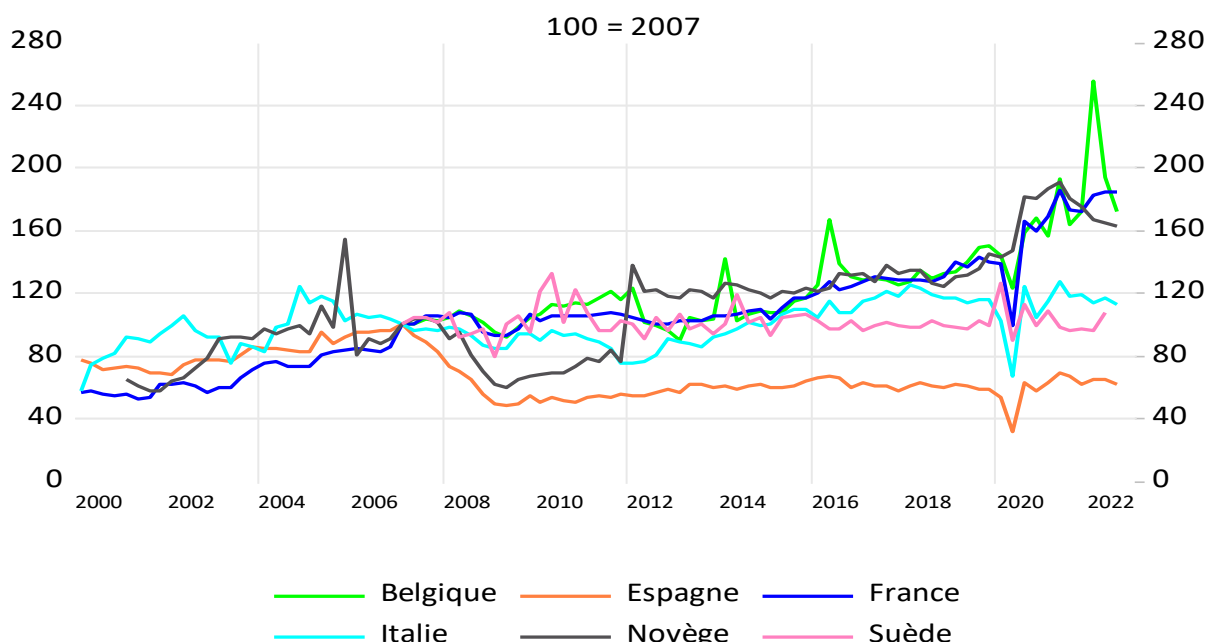
³⁴ Voir Observatoire de la création d’entreprise (2023), « Dix ans de création d’entreprise en France », Bpifrance Création, juillet.

Le développement du micro-entrepreneuriat en France s'explique en partie par les évolutions du marché du travail³⁵ et par celles des aspirations des individus, motivés par des contraintes économiques ou par le goût d'entreprendre.

Le micro-entrepreneuriat s'est progressivement substitué aux entreprises individuelles classiques (BPI France, 2022) dont la part dans l'ensemble des créations a diminué continuellement de 21 % en 2009 à 11 % en 2022. À l'inverse, les sociétés (SAS, SASU, SARL) représentent une part stable des créations d'entreprises, environ 30 % depuis 2009.

En comparaison internationale, les données OCDE issues de la base *Timely Indicators of Entrepreneurship* (voir Graphique B) montrent par ailleurs que la création de sociétés en France, en hausse de 5,6 % en moyenne par an depuis 2000, croît rapidement par rapport aux autres pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles (voir Graphique A).

Graphique B – Indice du nombre trimestriel de créations de société par pays, 100 = 2007



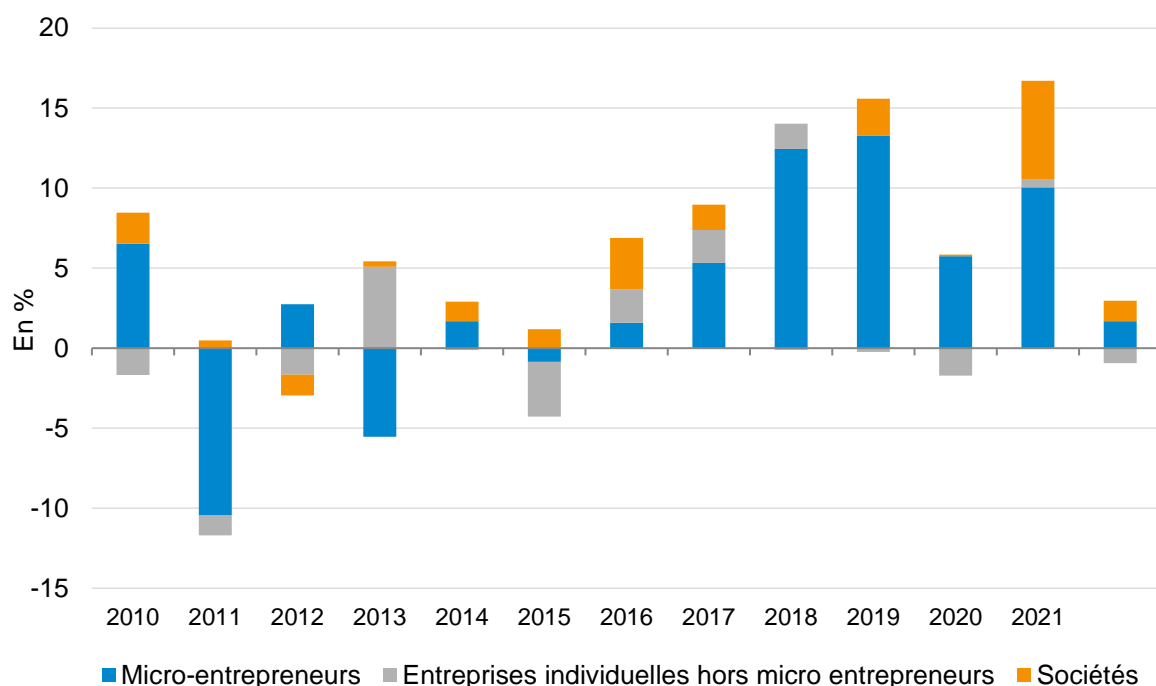
Note : dans la base TIE, les séries longues sur le nombre de créations de sociétés dans les pays de l'OCDE sont peu nombreuses à date d'extraction, le choix des pays repose par ailleurs sur un critère de comparabilité des économies. Ces séries ne sont pas disponibles pour les États-Unis, et le sont sur la période courte allant de T1 2007 à T4 2018 pour l'Allemagne.

Source : OCDE, *indicateurs rapides sur l'entrepreneuriat par type d'entreprise*, adaptation France Stratégie

Au final, en France sur la période 2010-2022 (voir Graphique C), l'augmentation de 4,8 % en moyenne par an du nombre total de créations d'entreprise s'explique à hauteur de respectivement 1,4 point de pourcentage par les sociétés et 3,4 points de pourcentage par les micro-entrepreneurs, la contribution des entreprises individuelles classiques étant nulle.

³⁵ Le micro-entrepreneuriat concerne notamment des personnes en recherche d'emploi, des salariés ayant une activité principale et recherchant un revenu de complément ou encore des étudiants. Voir Baillot A. et Juliachs S. (2022), « [Quatre entrepreneurs sur dix étaient salariés avant la création de leur entreprise](#) », *Insee Première*, n° 1922, septembre.

Graphique C – Contributions à la variation annuelle (en %) selon la forme juridique (en points de %)



Lecture : en 2021, les sociétés contribuent à hauteur de 6,1 points de % à la hausse de 16,7 % du nombre total de créations d'entreprise.

Source : Insee, calculs France Stratégie

Bibliographie complémentaire

Calvino F., Criscuolo C. et Menon C. (2018), « [A cross-country analysis of start-up employment dynamics](#) », *Industrial and Corporate Change*, vol. 27, p. 677-698.

Clementi G. et Palazzo B. (2013), « [Entry, exit, firm dynamics, and aggregate fluctuations](#) », Working Paper, n° 19217, NBER.

Liang J., Wang H. et Lazear E. (2018), « Demographics and entrepreneurship », *Journal of Political Economy*, vol. 126(S1), p. 140-196.

Commission européenne (2022), [Annual Report on European SMEs 2021/2022. SMEs and environmental sustainability](#), avril.